

important, comme les marchés de l'époque romaine avaient fait de Feurs le *forum Segusianorum*, c'est-à-dire le lieu de réunion centrale de toute une région ; mais les foires obtenues par l'intermédiaire de l'abbé Régnault de Blot eurent pendant longtemps le privilège d'attirer sur ce point un certain nombre d'étrangers. Les gens du Velay s'y rendaient aussi bien que les habitants du Forez, et Riotort, Montfaucon, Saint-Didier-la-Seaube, Monistrol fournissaient autant de monde à ces assemblées que Bourg-Argental, Saint-Julien, Pelussin, Saint-Genès-Malifaux et Marlhes.

Les moines favorisaient, d'ailleurs, ces concours, qui étaient pour leur fisc une source abondante de produits et ils permettaient volontiers *aux hommes de la marchandise* d'installer leurs bancs et boutiques sous les murs du monastère et jusque dans son enceinte. Les baladins, jongleurs et bohèmes n'étaient pas exclus ; mais comme ils étaient vus d'un mauvais œil, on leur assignait les places inférieures et on exigeait d'eux de fortes redevances.

Le droit de leyde que percevaient les religieux était acquitté soit en nature, soit en argent. Les pelletiers, tailleurs et parcheminiers donnaient du blanc parchemin, du vélin de la Haute-Auvergne ou du Gévaudan, pour écrire de beaux Missels, des peaux de cerfs et de basanes pour relier les livres. Les potiers d'étain, la première fois qu'ils tenaient vente, remettaient au *Cellérier* une assiette ou une salière, ou bien encore une aiguière pour laver les mains du prieur. Les Juifs, ces meurtriers du bon Dieu, déposaient sur le seuil du couvent, dont l'entrée leur était rigoureusement interdite, de l'encens blanc d'Arabie et des parfums d'Orient, rapportés de Venise ou de Marseille. Enfin, les ferratiers offraient pour le portail de l'église ces magnifiques ferrements dont on admire